

Le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération Arlysère, légalement convoqué le 7 mai 2024, s'est réuni le Jeudi 16 mai 2024 à 18h00, en séance publique à la Salle communale à Pallud, sous la présidence de Franck LOMBARD, Président.

Nombre de membres en exercice : 73 / Quorum : 37

Nombre de délégués présents : 47 délégués présents dont 2 suppléants

Nombre de membres représentés : 15

Délégués titulaires présents :

COMMUNE D'ORIGINE	Prénoms	NOMS
ALBERTVILLE	Michel	BATAILLER
ALBERTVILLE	Fatiha	BRIKOU AMAL
ALBERTVILLE	Jean-François	BRUGNON
ALBERTVILLE	Frédéric	BURNIER FRAMBORET
ALBERTVILLE	Morgan	CHEVASSU
ALBERTVILLE	Davy	COUREAU
ALBERTVILLE	Josiane	CURT
ALBERTVILLE	Jean-François	DURAND
ALBERTVILLE	Jean-Pierre	JARRE
ALBERTVILLE	Bérénice	LACOMBE
ALBERTVILLE	Jacqueline	ROUX
ALBERTVILLE	Dominique	RUAZ
ALBERTVILLE	Claudie	TERNOY LEGER
BATHIE (LA)	Joëlle	BANDIERA
BATHIE (LA)	Olivier	JEZEQUEL
BEAUFORT	Séverine	VIBERT
BONVILLARD	Julien	BENARD
CESARCHES	Hervé	MURAZ DULAURIER
CEVINS	Philippe	BRANCHE
COHENNOZ	Christian	EXCOFFON
ESSERTS-BLAY	Raphaël	THEVENON
FLUMET	Michel	JOLY
GIETTAZ (LA)	Noël	BIBOLLET
GILLY SUR ISERE	Jean-Marc	DESCAMPS
GILLY SUR ISERE	Sylvie	RUFFIER DES AIMES
GRIGNON	François	RIEU

MERCURY	Yves	DUNAND
MERCURY	Evelyne	MARECHAL
MERCURY	Alain	ZOCCOLO
MONTHION	Jean-Claude	LAVOINE
NOTRE DAME DE BELLECOMBE	Philippe	MOLLIER
NOTRE DAME DES MILLIERES	André	VAIRETTO
PALLUD	James	DUNAND SAUTHIER
QUEIGE	Edouard	MEUNIER
ROGNAIX	Patrice	BURDET
SAINT VITAL	Serge	DAL BIANCO
TOURS EN SAVOIE	Yann	MANDRET
UGINE	Michel	CHEVALLIER
UGINE	Mustapha	HADDOU
UGINE	Franck	LOMBARD
UGINE	Simon	OUVRIER-BUFFET
UGINE	Françoise	VIGUET CARRIN
VENTHON	Claude	REUIL BAUDARD
VERRENS-ARVEY	Christian	RAUCAZ
VILLARD SUR DORON	Emmanuel	HUGUET

Délégués suppléants présents :

COMMUNE D'ORIGINE	Prénoms	NOMS
MARTHOD	Virginie	VERNAZ
SAINTE HELENE SUR ISERE	Daniel	BUCHE

Délégués représentés :

Hervé BERNAILLE	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Jean-François BRUGNON
Yves BRECHE	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Jean-François DURAND
Lysiane CHATEL	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Bérénice LACOMBE
Laurent GRAZIANO	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Claudie TERNOY LEGER
Pascale MASOERO	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Frédéric BURNIER FRAMBORET
Christelle SEVESSAND	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Jacqueline ROUX
Frédérique DUC	ALLONDAZ	Ayant donné pouvoir à Alain ZOCCOLO
Christian FRISON ROCHE	BEAUFORT	Ayant donné pouvoir à Séverine VIBERT
Christophe RAMBAUD	CREST-VOLAND	Ayant donné pouvoir à Christian EXCOFFON
Pierre LOUBET	GILLY SUR ISERE	Ayant donné pouvoir à Sylvie RUFFIER DES AIMES
François GAUDIN	GRESY SUR ISERE	Ayant donné pouvoir à Christian RAUCAZ
Lina BLANC	GRIGNON	Ayant donné pouvoir à François RIEU
Jean-Claude SIBUET-BECQUET	MONTAILLEUR	Ayant donné pouvoir à Yann MANDRET
Sophie BIBAL	UGINE	Ayant donné pouvoir à Franck LOMBARD
Nathalie MONVIGNIER MONNET	UGINE	Ayant donné pouvoir à Françoise VIGUET CARRIN

Le Conseil Communautaire a choisi **Simon OUVRIER BUFFET** comme Secrétaire de séance.

Objet : Mobilité - Convention de prestation de service de flocage des véhicules entre la CA Arlysère et GRDF

Rapporteur : M. le Président

Dans le cadre du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) de la CA Arlysère, l'un des objectifs est de réduire les polluants atmosphériques à travers le respect des engagements nationaux.

Afin de développer une mobilité dite « propre », la CA Arlysère a commencé à doter son parc de véhicules roulant au Gaz Naturel Véhicules (GNV) ; technologie mature et respectueuse de l'environnement permettant de réduire les émissions de polluants et de lutter contre le réchauffement climatique. Ainsi, deux bus ont été acquis, fonctionnant au GNV.

GRDF (Gaz Réseau Distribution France) est un acteur important de la transition énergétique et promeut l'utilisation de ces véhicules et sa version renouvelable, le BioGNV, qui souffrent actuellement d'un manque de notoriété pour se développer.

Dans ce contexte, GRDF souhaite confier à la CA Arlysère une prestation de publicité à travers le flocage des 2 autobus appartenant à l'Agglomération, selon des modalités fixées par convention.

Le coût prévisionnel du flocage est de 950 € HT.

Ce point a été présenté en Commission Mobilités le 15 mai 2024.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **autorise M. le Président, ou à défaut son représentant, à signer le contrat de prestation de service de flocage entre la CA Arlysère et GRDF, dont le projet est joint en annexe ;**
- **autorise M. le Président ou à défaut son représentant, à signer tout document afférent à cette opération.**

Le secrétaire de séance
Simon OUVRIER-BUFFET

Extrait certifié conforme et exécutoire
Le Président
Franck LOMBARD

